Fonctionnement de l'information

Autor(en): **Dami, Aldo**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Wissen und Leben**

Band (Jahr): **26 (1923-1924)**

Heft 18

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-748462

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

FONCTIONNEMENT DE L'INFORMATION

Anmerkung der Red. Wir legen hiermit der Öffentlichkeit ein Kapitel aus einem dieser Tage erscheinenden Buch vor, das Aldo Dami unter dem Titel *Examen de conscience: la Presse romande* herausgibt. Das Vorwort ist von einer Anzahl junger Genfer unterzeichnet, die zusammen mit Dami, der selber in Genf geboren und aufgewachsen ist, in intensivem Studium sich in die Presseverhältnisse vertieft haben. Da wir die nachfolgenden Darlegungen nicht nachprüfen können, dürfen wir uns mit ihnen nicht durchaus identifizieren. Vielleicht wird sich durch Entgegnungen, denen unserer Tradition gemäss grundsätzlich nichts im Wege steht, eine Diskussion über den Gegenstand anknüpfen. Auf jeden Fall sind wir dem Autor für die freundliche Überlassung des Vorabdrucks dankbar.

Examinons tout d'abord, si vous le voulez bien, la nature de notre juste et naturelle « francophilie », et creusons quelque peu cette idée.

Elle est, avant toute chose, un sentiment, et un sentiment spontané. Une sympathie créée par le voisinage immédiat, l'affinité du langage et le prestige d'une grande culture. Pour nous, la France est une patrie spirituelle. Personne ne se dérobe à cet amour filial, à ce devoir de gratitude. Mais sur le terrain politique, la critique doit retrouver ses droits. Nous les revendiquons. Nous ne sommes pas les seuls.

Elle est, ensuite, un certain angle, une certaine manière d'envisager les choses du dehors. Et ici, est-il contestable que cette lunette, nous l'ajustions en Suisse romande même pour les événements qui ne concernent pas directement la France, tels que ceux de la Haute-Silésie, ou ne la concernent pas du tout, tels que ceux de la Bulgarie ou de la Chine? Beaucoup d'entre nous ne font pas attention qu'ils utilisent à ce propos un vocabulaire français, qu'ils adoptent d'emblée une position dont ils ne pourront plus jamais sortir. Même lorsque, d'aventure, ils se souviennent qu'ils sont Suisses, ils s'efforcent de faire coïncider les deux points de vue, d'insister sur les analogies, de nous prouver par exemple que l'Allemagne, danger pour la France, est également un danger pour nous. Et cela est vrai dans une certaine mesure. Mais c'est une ressemblance de fait, une coïncidence, et non une conséquence, non plus que l'effet identifique d'une même cause.

Un exemple entre mille de cet « emboîtage ». Il paraissait récemment en éditorial, dans un grand journal de notre ville, un article dont voici le titre: « Après les élections anglaises: Où la France et nous avions tout à perdre et rien à gagner ». On voit très bien le processus qu'a suivi l'âme de ce journaliste. En bon Parisien, il a écrit d'abord son article comme s'il était destiné à un journal français, afin d'y montrer comment un nouveau ministre anglais quel qu'il fût ne pourrait être que moins francophile encore que l'actuel.[1]) Puis, s'apercevant qu'il était à Genève, il s'est gratté la tête et il s'est empressé d'ajouter au titre « *et nous* », avec quelques mots dans le texte sur « nos cantons ». On se demande quel rapport il peut y avoir entre la Suisse et les élections anglaises, et surtout pourquoi il faut, à toute occasion, unir le sort de la Suisse à celui de la France, fût-ce par l'intermédiaire d'un « intérêt général européen » que l'on assimile toujours à l'intérêt français. On objective ainsi non seulement le subjectif, mais le subjectif *d'autrui*.

Elle a enfin pour résultat de nous faire connaître davantage encore les hommes, la politique, les événements, les faits divers de France aux dépens de ceux des autres nations. Les rédacteurs de nuit de nos journaux d'information ignorent tout, ou presque tout, de la géographie et de la politique extérieure, bagage indispensable de tout journaliste qui se respecte. Ils ne connaissent, outre leur pays, que la géographie de France, la politique française. Ainsi nous contemplons l'écorchement des noms italiens, tchèques, hongrois, nous apprenons que Budapest est en Roumanie, Nich en Bulgarie et Florina en Serbie, nous apprenons aussi que le Kronprinz s'est enfui en Sibérie et nous voyons la C. d. R. confondue avec la Conférence des ambassadeurs. Et cette ignorance-là est précisément bien française. Aucun des lecteurs des « grands » journaux d'information parisiens ne nous contredira.

D'autre part, il nous est donné d'absorber des colonnes de presse sur les séances de la Chambre française ou de l'Académie (car Havas est infiniment plus prolixe que les autres agences), de longues lettres au sujet d'infimes détails de la vie intérieure

---

[1]) Ce livre était écrit avant l'avènement de M. R. MacDonald.

de la République, la santé de M. Raoul Péret ou le pavage du Boulevard Haussmann (considérez que ceci est municipal), des biographies étendues de ses grands hommes qui disparaissent, toutes choses qui ne se répètent nullement pour les autres nations, qu'il s'agisse de l'Angleterre ou de l'Italie comme de l'Uruguay ou du Libéria. Cent cinquante lignes à la mémoire de M. Ribot. Dix ou quinze pour M. Sonnino ou Lord Kitchener. (Nous évitons avec soin de parler des Allemands. Ils viendront plus tard ... et toujours assez tôt. Car chez nous, il n'est jamais question que d'eux.)

Tel rédacteur de notre connaissance, sachant par cœur les choses de France, s'empresse d'adjoindre, pour elle seule, à la brève dépêche, la vie entière du disparu ou l'explication détaillée du climat politique du département. Procédé exclusif, explicable mais déplorable, que d'aucuns, venus tout droit de Paris, manient avec trop d'élégance, et qui, remarquez-le bien, ne se produit pas autre part. La grande presse alémannique donne l'exemple d'un salutaire éclectisme. Seulement, nous ne la lisons pas. Voilà tout. Le système des découpures (puisqu' aussi bien la colle et les ciseaux travaillent plus vite que la traduction) contribue de son côté, par l'abus qu'on en fait, à donner aux nouvelles de France, ou venues à travers la France, l'avantage sur la presse nationale elle-même, quand elle est d'idiome différent. Les méfaits de ce système sont innombrables et joyeux. La *Tribune* imprimait gravement l'autre jour: « Notre ministre est allé visiter nos colonies ... » Et plus récemment encore: « Dans une de nos plus belles provinces, au pied des Pyrénées ...» Ailleurs: «William Pitt, notre ennemi acharné ...» etc., etc. Nos journalistes s'y abandonnent à la fois comme habitants de langue française et comme gens de métier. M. Marcel Rouff, Suisse de Paris, et même M. Tony Roche, Parisien naturalisé de Genève, qui ont tous deux du talent, lisent-ils la presse étrangère, ou seulement suisse-alémannique? Je suis bien certain que non. Ils ne doivent même pas savoir l'allemand. Et ils sont, en fait, les « bulletiniers » d'un journal suisse! Toute leur manière de penser dénote des hommes de France, avec leurs qualités, dont l'élégance de la phrase, et leurs défauts dont l'ignorance

complète du dehors. C'est pourquoi, en soi, nous ne saurions critiquer cette manière-là. Elle est parfaitement soutenable ... à Paris. Ce dont nous sommes fondés à nous plaindre, c'est qu'elle s'exprime dans un journal national et avec des prétentions nationales. Sa place est blâmable, non son fond. Car existe-t-il la moindre différence entre la *Tribune de Genève* et un journal français, entre l'éditorial de M. Tony Roche ou de M. Marcel Rouff et celui du *Matin* ou du *Journal*, quand ce n'est pas celui du *Temps*? Que non pas. Alors je préfère acheter le journal de Paris. C'est plus direct ... et plus franc. Fort souvent, une page entière de la *Tribune* est faite de découpures de journaux français, dont, d'autre part, les grands articles, les grandes enquêtes sont reproduites telles quelles quelques semaines plus tard. Les « notes et documents » consistent à leur tour dans la reproduction d'articles français, signés, mais sans que l'on se donne la peine de faire mention de la source. L'opinion est ainsi trompée: elle prend, soit pour des faits objectifs, soit pour l'opinion de la *Tribune*, l'avis de quelque Français sur les problèmes du jour. Vous avez tout copié des grands organes d'information français, de leur excellent classement des nouvelles et de la minutieuse disposition de leurs titres jusqu'à ce petit ton d'almanach qui est celui de quelques-uns d'entre eux, manchetés de prévisions sur la pluie et de conseils aux piétons. Au reste, votre rôle est tout entier d'information. Vous savez le reconnaître, et votre modestie n'envie point les deux seuls journaux politiques de Paris, imités ailleurs et sur quoi l'on se réserve de revenir tantôt.

Il en va de la sorte partout, tant pour les affaires de « commerce avec l'ennemi » (nous savons tout de Bolo, de Lenoir ou de Judet, mais nous ne savons même pas s'il y a eu des affaires semblables en Angleterre ou en Italie)[1]) que pour les simples informations (nous avons connu le procès Landru dans tous ses détails. A la même époque se déroulaient en Allemagne et en Italie des histoires du même genre, et retentissantes. Personne n'en a parlé ici). Le système des découpures et l'importance qu'assume l'agence Havas dans notre information

[1]) L'affaire Cavallini, qui s'est deroulée en partie en Italie, n'a été connue et détaillée ici que parce qu'elle concernait aussi la France.

romande sont cause que nos journaux publient les principaux faits divers de France et non ceux des autres nations. Nous sommes mieux informés de ce qui se passe à Brest que de ce qui se passe à Turin ou à Fribourg-en-Brisgau, beaucoup plus proches de nous, soit dit pour ceux qui ignorent la géographie. Il y a là un deséquilibre flagrant et fâcheux. En particulier, la barrière des Alpes semble parfois hermétique, et depuis que l'Italie n'est plus à Annemasse, on dirait qu'elle est aux rivages du Pacifique. Encore si elle était séparée de nous par de vastes régions inhabitées! Mais elle est le pays qui a ses centres de culture, Turin, Milan, le plus proches de la Suisse; or nos journalistes la connaissent bien peu.

Ainsi le paysan vaudois qui lit son journal ne se doute pas un instant, gageons-le, que ledit journal est fait par des rédacteurs qui, à leur tour, ne lisent que les journaux français. Les principaux organes d'Angleterre, d'Allemagne et d'Italie (pour en demeurer à l'essentiel en ce qui concerne la Suisse) arrivent régulièrement dans les grandes rédactions. Mais ... on n'a pas le temps. Sied-il que nous nous louions à cette place de nous efforcer, nous, d'« avoir le temps »?

A quoi se vient ajouter l'immense question des correspondants et des agences, sur laquelle un grand, un admirable esprit indépendant, l'*Européen* de la *Revue de Genève*, a jeté le premier quelques lueurs.

Deux systèmes seraient concevables en ce qui touche les correspondants. Ou bien envoyer (ou engager sur place) dans chaque capitale un Suisse, qui serait chargé d'observer les événements, de les relater et de les commenter purement et simplement; ou bien un ressortissant du pays en question, qui disposerait du droit d'exposer et de défendre à son gré le point de vue de sa patrie. En fait, ce n'est jamais le cas. Un système mixte existe en pratique, qui est tout à l'avantage de la France. Le correspondant de Paris, en effet, est toujours un Français. Il présente, ainsi que de logique, le point de vue de son pays, sans réticence aucune. Il parle comme chez lui. Il écrit cinq ou six fois plus souvent et plus longuement que les autres correspondants. Il téléphone. Le correspondant de Rome est toujours un Suisse, un Suisse romand dit « francophile ». Il doit

généralement se limiter à examiner la politique et les événements intérieurs d'Italie. Sur l'Etna, il a le droit de parler tant qu'il veut. Il se risque à peine à traiter, en quelques lignes vagues, de la politique extérieure, à plus forte raison quand il s'agit des problèmes fondamentaux où la France est en jeu. Il ne donne que des avis conformes à l'attitude de la France ou à celle de la Petite-Entente. Tout cela est timide. Tout cela est donné dans un sens naturellement « pro-français ». Quand il est difficile d'affirmer que l'Italie le soit, on s'efforce de l'excuser — on se donne en tout cas beaucoup de mal pour expliquer la chose, avec une figure piteuse d'accusé. Cela se conçoit fort bien pour le correspondant italien d'un journal français. Mais en Suisse! Est-il besoin d'exposer en deux colonnes aux lecteurs *suisses* que l'Italie, comme chaque Etat, suit une ligne politique propre et peut se permettre de ne pas être toujours le caniche de la France? Ces longueurs mêmes sont de trop. Monsieur Tony Roche, Suisse, écrivant dans un journal suisse, s'est senti contraint, comme si son article devait paraître à Paris, d'« expliquer » quelque jour la germanophilie passée de M. Giolitti. Pourquoi donc? Elle est tout expliquée.

Le correspondant de Londres n'existe généralement pas. Il risquerait trop de tirer dans les jambes du correspondant de Paris ... Que s'il existe, c'est sans doute (ce fut même, parfois) un Français. Chose énorme! Si c'est un Anglais, qu'il se taise, pour Dieu, pendant toute la Ruhr ... En tout cas, depuis une année au moins, on n'entend plus parler de lui.[1]) Le correspondant de Berlin, lui, est un Suisse romand bien entendu, toujours « francophile », envoyé sur les lieux, qui doit bien se garder naturellement de se mêler de la politique générale, et se borner à relater ce qui se déroule sous ses yeux, rarement, impartialement, sans avis personnel — et pour cause — selon le premier système supposé plus haut. On relèvera immédiatement la flagrante inégalité qui règne dans notre presse, *au strict point de vue de l'information*, entre Paris et Berlin. Nous serions pourtant bien placés afin d'entendre, en dehors et au-dessus de nos sympathies et de nos jugements

[1]) Il a réapparu au moment où les choses ont commencé à mieux aller entre la France et l'Angleterre.

ultérieurs, les deux sons de cloche. Nos journaux acceptent des articles sur la propagande allemande; rien de mieux. Mais ils refuseraient semblables réflexions sur la propagande française en Europe, qui, à l'heure actuelle, vaut bien celle de l'Allemagne de 1914 et dépasse largement, en moyens et en proportions, celle de l'Allemagne d'aujourd'hui.

Dans les pays de moindre importance enfin, la presse suisse-romande possède des correspondants qui ne lui sont pas particuliers: ce sont le plus souvent des Français correspondants de journaux français. Nouvelles et commentaires passent ainsi au travers d'un prisme dont le pouvoir de déviation est évident. Ainsi à Vienne, à Athènes. Tel organe de chez nous a deux correspondants en France, dont un spécial pour l'Alsace, mais aucun à Budapest ou à Stockholm, ni même à Londres. De Prague arrivent des informations « particulières », d'allure nettement officieuse, panégyrique et tendancieuse. Car tel journal semble être aussi intimément lié à la Tchécoslovaquie que le sont les *Débats*. Sur l'influence des *Débats* et de la Petite-Entente dans la presse *politique* romande, voir également plus loin.

Chaque grande puissance a son agence propre: Havas, Reuter, Wolff, Stefani, etc. Mais Havas nous fournit à elle seule, surtout lorsque se déroule à Paris une grande séance ou un grand procès, la plus forte partie des dépêches, fort longues le plus souvent. Hors le Bureau de Presse tchèque, dont l'activité en Suisse est inouïe et d'ailleurs remarquable, et dont la propagande s'étend fort loin, les autres agences ne se donnent pas beaucoup de peine[1]) pour informer la presse suisse; et c'est tant pis pour leur pays. Pour les petites nations qui n'ont pas d'agence nationale, c'est encore Havas qui nous renseigne: nouveau filtre. Ainsi, sous la Grèce vénizéliste, on ne nous apportait, du front d'Asie-Mineure, que des victoires. Le lendemain même du jour où Constantin remonta sur le trône, on ne nous a plus annoncé que des défaites ... Mais il y a bien mieux: Havas se charge souvent de nous renseigner sur les affaires de l'Angleterre elle-même. Il est naturel qu'à l'intention

[1]) Quelques-unes, oui. Mais peine perdue.

des journaux français, elle soit portée à ne leur offrir que les opinions anglaises favorables à la politique française. Mais nous subissons le même sort. Les journaux genevois publient des dépêches datées de Londres et même de New York, qui nous apprennent que tel savant éminent, tel homme d'Etat, telle revue anglo-saxonne se prononce pour le point de vue français. Mais on fait le silence sur les cent autres qui se prononcent contre. Il nous souvient d'avoir lu récemment une colonne entière de télégrammes tous datés de Londres et tous transmis par Havas. Un exemple encore: du voyage triomphal (qui peut nous contrister, mais qui est un fait) de M. Lloyd George aux Etats-Unis, de ses entretiens multiples avec les hommes d'Etat américains et de la réelle influence qu'il exerce aujourd'hui sur la politique de ce pays, nous n'avons su qu'une chose: une manifestation hostile d'Irlandais, d'ailleurs isolée, et à laquelle M. Lloyd George n'assistait même pas. Comme il faut à tout prix que M. Lloyd George ait tort, on ne nous apprend que ce qui lui donne tort. Havas, et notre presse aussi, veulent faire prendre les désirs du public (du seul public de *langue française*) pour des réalités. C'est une perfide manière de « biffer ce qui ne convient pas ». Laissons à Paris le soin de s'informer de la sorte, à la façon de l'autruche.

Est-il admissible que dans un journal suisse, la *Revue de la semaine*, figurant en éditorial de première page, soit faite à Paris, par le rédacteur d'un journal parisien, et exprime librement des opinions françaises, sans que le lecteur soit averti au préalable par quelque « La situation vue de Paris », « ce qu'on pense à Paris »,[1]) etc. ? Que dirait-on d'un journal alémannique dont l'éditorial serait fait à Berlin par un Berlinois, rédacteur d'une feuille berlinoise? Tel Suisse « de naissance » vivant à Paris, français de cœur, n'a plus de suisse que le nom.

Est-il admissible que, entièrement libre de ses mouvements, un correspondant de Paris inonde son journal, ne présente plus que son avis personnel, fasse de la morale, délaie en deux colonnes l'idée la plus mince, le lieu commun le plus usé, alors qu'on mesure la place à tous les autres, et en arrive, par une

---

[1]) Ce qui est venu — très tard.

manière d'intervention constante, à diriger en quelque sorte la politique extérieure du journal?

Est-il admissible surtout qu'il donne des ordres dans un journal suisse, parle par *il faut*, par *la France, l'intérêt de la France, le maintien de l'Entente exigent que*, tranche même sur les « erreurs » de son gouvernement, épouse enfin les opinions d'un parti à l'intérieur de son pays, les présente comme vérité objective, parle par exemple du « devoir de tous les républicains modérés », etc., etc.? Jamais un autre correspondant n'aura le droit d'user de ce langage-là.

Malgré que la Suisse n'ait pas à se louer de la politique de M. Poincaré et que d'autre part M. Lloyd George ne lui ait jamais rien fait, on laisse s'étaler chez nous des colonnes de violentes critiques contre ce dernier et même contre l'Angleterre, tandis que, de ces mêmes journalistes, M. Poincaré ne reçoit que des louanges admiratives. Sa politique est *tabou*, même celle qui concerne la Suisse. Tant et si bien que, mal soutenu par l'opinion, le Conseil fédéral n'a même pas osé user vis-à-vis de celui qui viola les traités (les traités qui ne lui conviennent pas) le même langage énergique qui fut celui de Numa Droz vis-à-vis de la Prusse menaçante et le sien propre, récemment encore, vis-à-vis des Russes insolents. C'est grâce à l'affaire des Zones, en particulier, que nous avons appris l'existence des journaux français de gauche, l'*Oeuvre*, l'*Ere Nouvelle*, le *Quotidien*, voire *Paris-Soir*, le *Populaire* et l'*Humanité*, car, suivant leur ancienne ligne de conduite anti-poincariste, ces organes se sont trouvés tout naturellement épouser le point de vue suisse dans le conflit ... histoire d'ennuyer M. Poincaré. Alors notre presse a commencé à les citer. Auparavant, et tant qu'il ne s'agissait que des affaires d'Allemagne, elle s'en était bien gardée, ne transmettant que des dépêches officielles (qui à leur tour, ne citent que des extraits de la presse gouvernementale) ou des commentaires nettement inspirés soit par des Français, soit par des Suisses plus français que la moitié des Français (l'opposition). Ainsi faisait-on le silence sur l'opinion, vis-à-vis de la Ruhr et des réparations, d'une bonne partie de la France, et nous faisait-on croire, à ce sujet, à une unanimité qui a dû être démentie par un Français lui-même,

M. Gide, et encore dans une revue et non dans un journal. Chose incroyable à dire, un *Français* qui eût désiré combattre l'occupation de la Ruhr ou telle mesure gouvernementale n'eût pu le faire dans des journaux *suisses*. On sait que la presse française de gauche combat l'occupation et est favorable à l'arbitrage de la Société des Nations dans l'affaire des réparations. Eh bien, voilà un point de vue que la presse non seulement combat, mais feint encore d'ignorer, à Genève, cité neutre, et, qui plus est, siège même de la Société des Nations!

Dernièrement, en pleine Assemblée convoquée pour *protester* contre la *violation* par la France d'un traité concernant la Suisse, tous les orateurs ont trouvé moyen de parler encore d'une France « champion du droit, de la justice, des faibles et des petits ». Force d'inertie des formules! A force de répéter, on finit par croire que c'est arrivé! Décidément, gageons que si par impossible la France annexait, rasait ou brûlait Genève un jour, il se trouverait encore un dernier Genevois pour parler à son lit de mort de la France champion de ... et de ... etc. Dans ces conditions, comment veut-on qu'à propos des zones, l'étranger nous appuie et vienne à notre secours, si nous ne savons même pas nous défendre nous-mêmes, au moins par la parole, et cela uniquement parce qu'il s'agit de la France qui a droit, paraît-il, à tant d'égards? La couardise est lamentable. L'attitude de la France dans cette question — *la seule qui affecte précisément la Suisse* — n'a point guéri les Genevois de leur (ne disons pas « francophilie », disons) *gallicisme politique* maladif.

Autre chose: au strict point de vue suisse, M. Stresemann, ou M. Marx, par exemple, devraient être plus sympathiques que M. Poincaré. Car ils ne nous ont jamais rien fait. Mais mesurez la différence de ton qui règne dans notre presse à leur propos! Osons dire ces choses, même sous peine d'être taxés de « germanophilie », accusation facile qui vient constamment aux lèvres des Suisses romands et qui serait parfaitement fausse d'ailleurs. Rappelons-nous qu'on ne parlait jamais de ces *philies* avant la guerre. C'est la guerre qui les a créées — la guerre à laquelle la Suisse n'a point pris part. Pourquoi donc, chez nous, ces innovations de langage?

Voici donc quelques exemples. Ils sont si nombreux que, pour les écrire, nous avons dû faire abstraction de nos notes. Mises sous nos yeux, elles nous eussent incité à exposer ici trop d'autres choses encore. Nous avons peut être débordé parfois du cadre de ce chapitre, qui devait concerner l'information seule. On voudra bien nous en excuser.

Encore une fois, ce n'est nullement la « francophilie » — si naturelle — que l'on critique ici. C'est la position préalable, le *point de départ* de toutes les appréciations. Sentiments, sympathies sont choses bonnes et louables. Mais on parle absolument le *langage* d'un des anciens partis belligérants, et, au sein même de ce parti, souvent en lutte avec les plus modérés, celui précisément du plus intransigeant de tous. Nous aurons à revenir sur ce point délicat.

Ainsi donc, tout en approuvant dans son ensemble la teneur de la très belle lettre que la *Nouvelle Société Helvétique* écrivit dans le temps à la *Tribune* (et à laquelle M. Junod répondit si piteusement) nous devons, en toute conscience, y apporter une petite réserve. Ce n'est pas « en faisant l'éloge systématique d'une nation amie mais étrangère » que la *Tribune* a commis le crime de lèse-patrie. Elle a incontestablement le droit de distribuer tous les éloges qu'elle veut. C'est en *copiant et adoptant*, dans ses jugements sur la politique *étrangère*, les jugements de la presse — d'une certaine presse — française, et la politique d'un gouvernement étranger.

Pour nous Genevois, c'est la Mer du Nord, Paris—Londres —Bruxelles — qui constitue le centre du monde. Nos regards sont tournés vers le nord-ouest. L'attitude de notre presse contribue donc à accentuer encore les goûts et les penchants d'un peuple déjà naturellement tourné vers tout ce qui parle sa langue. On le flatte au lieu de lui apprendre à connaître l'étranger, pour le critiquer s'il y a lieu. On le suit au lieu de l'éduquer. Or une tentative d'éducation n'amènerait aucun journal à la ruine; car si tous adoptaient le même propos, le peuple, qui a besoin de journaux, serait bien obligé de lire.

Dans l'état actuel des choses, par contre, notre opinion ne *s'oppose* pas à d'autres opinions, à d'autres mentalités; elle *ne les connaît pas*, voilà tout. *Notre information est unilatérale.*

Tel est, trop sèchement résumé, ce qu'on pourrait appeler le *fonctionnement technique*, l'*état statique* de notre « francophilie ». Il ne se rapporte qu'à notre information, que nous allons maintenant aborder d'une façon plus précise. Nous traiterons ensuite de la *manière de juger* qui est la nôtre, grâce à quelques exemples choisis parmi les sujets récemment traités de la politique extérieure. Plus loin encore nous apporterons, nous l'espérons, quelques faits intéressants.

GENÈVE ALDO DAMI

⊠ ⊠ ⊠

LE PROJET DE TRAITÉ D'ASSISTANCE MUTUELLE

Dans sa cinquième Assemblée générale qui va s'ouvrir, la Société des Nations devra prendre connaissance des réponses des gouvernements à la communication qu'elle leur a faite du projet de traité d'assistance mutuelle élaboré l'an dernier à Genève. Dans sa séance du 29 septembre 1923 elle avait décidé de faire cette communication seulement aux Etats représentés dans son sein. Mais, dans sa session de décembre à Paris, le Conseil de la Société des Nations a résolu de saisir également tous les autres Etats. C'est ainsi que le Secrétariat de Genève a reçu les réponses des Etats-Unis et de l'Allemagne, dont la presse a déjà publié la teneur.

Personne ne s'attendait à ce que tous les Etats consultés envoyassent une réponse favorable. En premier lieu le projet qui leur était soumis, fruit de longues délibérations, constituait moins un texte auquel il s'agissait d'adhérer purement et simplement ou non, qu'un avant-projet devant servir de base de discussion pour les gouvernements. C'était beaucoup que la quatrième Assemblée générale se fût trouvée unanime pour soumettre à ceux-ci un document complet, cohérent, présentant un ensemble de dispositions logiques. Mais, comme les clauses adoptées résultaient d'une série de compromis, il était inévitable que les gouvernements, même les plus ardents en faveur du système proposé, suggérassent des modifications. En second lieu les Etats-Unis, qui ont rejeté le Pacte du 28 juin 1919, ne pouvaient adhérer, même en principe seulement, à un